

RAPPORT N° 90-25
au Conseil Municipal

OBJET

ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS
POUR ELARGISSEMENT, REDRESSEMENT OU CREATION DE VOIES PUBLIQUES

Conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme, les propriétaires ayant obtenu un permis de construire, et dont les terrains se trouvent en bordure de voies publiques existantes ou à créer, peuvent être tenus de céder gratuitement à la Commune, dans la limite de 10 % de la superficie de leur parcelle, l'emprise nécessaire à l'élargissement, au redressement ou à la création desdites voies.

Je vous demande donc :

- * de m'autoriser à intervenir dans les actes d'acquisition des terrains dont la liste est jointe en annexe, à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants,
- * de me dispenser de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant,
- * de m'autoriser également à recourir à la procédure d'expropriation, en cas de refus des propriétaires de régulariser ces acquisitions à l'amiable.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE

DELIBERATION N° 90-25
du Conseil Municipal
en séance du samedi 15 décembre 1990

OBJET

ACQUISITIONS GRATUITES DE TERRAINS
POUR ELARGISSEMENT, REDRESSEMENT OU CREATION DE VOIES PUBLIQUES

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée ;

Vu le Code des Communes ;

Sur le RAPPORT N° 90-25 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Michel CHAN-LIAT, Adjoint au Maire, présenté au nom des Commissions Urbanisme et Transport/ Circulation ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE,

ARTICLE 1

Autorise le Maire à procéder à l'acquisition des terrains nécessaires à l'élargissement, au redressement ou à la création de voies publiques, dans la limite de 10 % de la superficie des parcelles considérées, conformément aux Articles L. 332-6 et R. 332-15 du Code de l'Urbanisme -confer ANNEXE-.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à intervenir dans les actes d'acquisition, et à verser aux notaires rédacteurs les honoraires correspondants.

ARTICLE 3

Dispense le Maire de procéder aux formalités de purge des privilèges et hypothèques, le cas échéant.

ARTICLE 4

Autoriser le Maire à recourir à la procédure d'expropriation, en cas de refus des propriétaires concernés de régulariser ces acquisitions à l'amiable.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 21 DEC. 1990

LE MAIRE
Gilbert ANNETTE



Acquisitions gratuites de terrains
pour élargissement, redressement ou création
de voies publiques

A N N E X E

Réf. cadastr.	Situations	Propriétaires
AI 28	24 Rue de la Petite-Ile/ Saint-Denis	S.C.I. Petite-Ile
AM 320	1 bis Ruelle Montante/ Saint-Denis	Suzanne CHEUNG LUNG
AN 190	25 Rue Saint-Jacques/ Saint-Denis	Virgile AH-HONG
AY 79	Angle RN 2 / Rue Magnan/ Sainte-Clotilde	S.C.I. DAYADRA
AZ 126	2 Ruelle Sanseverias/ Sainte-Clotilde	Luc BOYER
BD 130	6 Impasse des Combavas/ Sainte-Clotilde	Hervé INDICE
BE 103	6 Rue Emile Grimaud/ Sainte-Clotilde	Luc Alcé CARLIER
BL 92	Collège de la Jamaïque/ Chaudron 2/ Sainte-Clotilde	Département
BO 102	25 Chemin de la Fontaine/ Domenjod	Thierry KICHENIN
BP 295	26 Chemin des Jacquiers/ Bretagne	Gina HOAREAU
BP 360	33 Chemin des Maraîchers/ Bretagne	Théophile HOAREAU
BR 428	27 Chemin des Fleurs/ Bretagne	Bernard GAUVIN

Acquisitions gratuites de terrains
pour élargissement, redressement ou création
de voies publiques

A N N E X E - 2 -

Réf. cadast.	Situations	Propriétaires
BR 563	Chemin Antoine Roussin/ Bretagne	Jean Gabriel TINGAPERMAL
BR 567	Chemin des Tuyas/ Bretagne	Anne Marie TAMAYA
BR 627	Chemin Breton/ Bretagne	Patrick DE LARICHAUDY
BR 959	Rue du Stade/ Bretagne	Camille MOUTOUSSAMY
BT 532	12 Chemin des Hirondelles/ Sainte-Clotilde	Simon DUCHEMANN
BV 156	98 Boulevard de la Trinité/ Montgaillard	Jean Max GONTHIER
BV 503	13 Route de Montgaillard/ Montgaillard	Joseph Michel JALMA
BZ 634	Chemin du Docteur Vinson/ Montagne	Jean Yves RENE (M. et Mme)
CD 496	Chemin du Ruisseau Blanc/ Saint-Bernard/ Montagne	Société Maison Plus (Alix HUET)
CE 330	123 Ruelle Bambous/ Saint-Bernard/ Montagne	Alexis COUTAYE (M. et Mme)
CR 113	Chemin du Cimetière/ Saint-François	Frédéric PAYET
CS 122	CD 49/ Chemin de l'Eglise/ Bois-de-Nêfles	Michel VITRY

Acquisitions gratuites de terrains
pour élargissement, redressement ou création
de voies publiques

A N N E X E - 3 -

Réf. cadast.	Situations	Propriétaires
CS 168	2 Chemin du Bois-de-Natte/ Bois-de-Nèfles	Marie Geneviève Augustine GRONDIN
CS 714	192 Chemin Finette/ Sainte-Clotilde	André BLEI
CT 15	30 Route du Piton/ Sainte-Clotilde	Jean-Claude SAUTRON et Jean Roger LAUDE
CT 464	69 Route du Piton/ Bois-de-Nèfles	Charles MAUNIER
CW 142	33 Chemin des Letchis/ Sainte-Clotilde	Société Maison Plus (Yves FERRERE)
CW 505	1 Chemin des Chocas/ Bretagne	Dominique DIGOT
CW 629	168 Chemin Bois Rouge/ Bretagne	Marie Micheline JEAN
CW 634	168 Chemin Bois Rouge/ Bretagne	Jean Pierre KON SUN TACK
CW 812	Bretagne	Alain LEBON
CX 190 -276	Chemin de la Fontaine/ Sainte-Clotilde	SHLMR